

## ENQUÊTE D'INSERTION PROFESSIONNELLE

### RNCP I

La Formation du CSO-Toulouse prépare en 5 ans les futurs ostéopathes en leur transmettant le meilleur niveau de compétences.

Très tôt dans son cursus, l'enseignement du CSO-Toulouse se veut proche de l'étudiant afin de leur donner la meilleure compréhension de la profession. Tout au long de leur cursus, les étudiants progressent au travers de matières pratiques et cliniques les préparant à leur installation future.

Nos étudiants peuvent de surcroît compter sur notre réseau de diplômés implanté dans l'hexagone et au-delà et sur 32 établissements partenaires en Europe, au Canada et en Amérique Latine via le réseau OsEAN.

A l'issue de leur formation, le CSO-Toulouse, certifié par la CNCP (niveau 1) suit le parcours de ses diplômés lors de leur démarche d'installation, grâce à un questionnaire appréciant la bonne intégration de ses diplômés dans la vie active, leur dynamique de progression, leur statut (libéral ou salarié), leur mode d'installation (en cabinet, clinique, hôpital, maison de retraite ou club sportif...) et l'évolution de leur activité en tant que praticien, assistant ou futur attaché de formation pour l'enseignement, la clinique ou la recherche.

Vous trouverez ci-dessous les réponses aux dernières enquêtes d'insertion réalisées en 2019 pour les promotions 2016 et 2018.

#### **PROMOTION DIPLÔMÉE EN 2016**

(30 élèves)

##### **Taux de réponse :**

- Obtention diplôme +6 mois : 93%
- Obtention diplôme +30 mois : 37%

##### **Diplôme obtenus avant le début de la formation au CSO :**

- Bac S ou équivalent : 90%
- Paces-Médecine : 3,3%
- Master : 3,3%
- Pharmacie : 3,3%
- 

##### **Résultats à 6 mois après leur obtention du diplôme**

- 72 % exercent une activité d'ostéopathe libéral à temps plein
- 7 % sont soit ostéopathes remplaçant, soit ostéopathes assistant
- 86 % sont installés dans leur cabinet
- 7 % n'ont pas répondu

### **Résultats à 30 mois après leur obtention du diplôme**

- 91 % exercent une activité d'ostéopathe libéral à temps plein
- 9 % sont ostéopathes assistant

### **Revenus réalisés par l'activité ostéopathique 6 mois après l'obtention du diplôme**

- De 0 à 10 000€ brut annuel : 53%
- De 10 000€ à 20 000€ brut annuel : 10,3%
- De 20 000€ à 30 000€ brut annuel : 6,7%
- Non communiqué : 30%

### **Revenus réalisés par l'activité ostéopathique 30 mois après l'obtention du diplôme**

- De 10000€ à 20000€ brut annuel : 27,2%
- De 20000€ à 30000€ brut annuel : 27,3%
- + 30000€ brut annuel : 45,5%

## **PROMOTION DIPLÔMÉE EN 2018**

(21 élèves)

**Taux de réponse : 24%**

**Diplôme obtenus avant le début de la formation au CSO :**

- Bac S ou équivalent : 100%
- 

### **Résultats à 6 mois après leur obtention du diplôme**

- 100 % exercent une activité d'ostéopathe libéral à temps plein
- 100 % sont installés dans leur cabinet
- 76 % n'ont pas répondu

### **Revenus réalisés par l'activité ostéopathique 6 mois après l'obtention du diplôme (annualisé)**

- De 0 à 10 000€ brut annuel : 60 %
- De 10 000€ à 20 000€ brut annuel : 40 %